

CONDITIONS DE VENTE

1. Informations générales

Les présentes conditions de vente de stages vous sont systématiquement remises pour vous permettre de passer commande et sont réputées acceptées dès la passation de commande.

Lumières d'ailleurs se réserve le droit de modifier à tout moment tout ou partie des présentes CGV sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux inscriptions préalablement confirmées par Lumières d'ailleurs.

Il est impératif que vous acceptiez et consultiez les conditions de vente afin que vous vous assuriez des conditions applicables au moment de la commande. Les descriptifs des stages vous sont présentés dans la feuille de route.

2. Conditions particulières :

I. Inscription

- **La feuille de route:**

A l'issue de votre premier contact avec Lumières d'ailleurs, vous recevrez par courrier ou par mail, votre feuille de route accompagnée du bulletin d'inscription et des présentes conditions de vente.

Il doit être impérativement noté que l'inscription entraîne l'adhésion pleine et entière aux informations contenues sur la feuille de route et aux présentes conditions particulières de vente.

- **La réservation**

L'envoi de votre bulletin d'inscription, qui doit être rempli en totalité et signé, ne vaut réservation que dans la mesure des places disponibles.

En présence de places disponibles, et sous réserve du respect des stipulations de l'article 2 ci-après, Lumières d'ailleurs vous adresse par courrier ou par mail une confirmation de votre inscription accompagnée du contrat de vente en double exemplaire.

A défaut de places disponibles pour le stage concerné, Lumières d'ailleurs vous informe par téléphone, courrier, mail ou télécopie de la non confirmation de votre inscription.

21 jours avant la date du début du stage, celui-ci est confirmé, s'il y a un minimum de 4 participants.

II. Paiement :

- Un acompte de 30% du prix du stage doit être versé lors de l'inscription. Le règlement total doit être versé avant le début du stage sans qu'il soit nécessaire que Lumières d'ailleurs vous relance. Un paiement étalé peut être envisagé, mais exige un accord signé à obtenir avant le début du stage.

III. Assurances :

- Tout participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile.
- Lumières d'ailleurs : responsabilité civile et professionnelle :
Assurances Banque Populaire IARD
N° 183173560G

IV. Prix :

- Les prix applicables au jour de votre inscription sont ceux figurant sur le site Internet : www.lumieresdailleurs.com.
- Les prix sont indiqués par personne et en euros.
- Les prix sont prévus pour le nombre de participants figurant sur la feuille de route et sur le site Internet.

- Les prix ne comprennent pas la fourniture d'un appareil photo dans la mesure où vous devez être en possession d'un appareil photographique pour bénéficier des prestations du photographe accompagnateur de Lumières d'ailleurs.
- Les prix n'incluent pas les trajets, l'hébergement, les tickets d'entrée de certains lieux ou dépenses personnelles des stagiaires.
- TVA non applicable, article 293 B du CGI.

V. Modifications du stage :

- **Modifications du fait du client :**
 - En cas de départ anticipé, il est de votre responsabilité de ne pas perturber le bon déroulement du stage ni de pénaliser les autres participants.
- **Modifications du fait de Lumières d'ailleurs :**
 - Avant le stage ou pendant le stage, Lumières d'ailleurs peut être amenée à modifier sans préavis l'ordre des séances de prises de vues. L'intégralité du programme sera néanmoins respectée.

VI. Annulation du stage:

- **Annulation du fait du client :**
 - En cas d'annulation à l'initiative du stagiaire à moins de 21 jours du stage, celui-ci devra verser 30% du montant total en frais d'annulation.
 - Report de stage : si le participant désire reporter son stage, il ne pourra le faire qu'une fois, dans la mesure des dates de notre calendrier ainsi que des places disponibles. Le report doit s'effectuer par mail ou par écrit, vous recevrez une notification de report. A moins de 21 jours du stage, le report est impossible. Pour les stages personnalisés, le report est possible.
- **Annulation du fait de Lumières d'ailleurs :**
 - L'insuffisance du nombre de participants sera un motif valable d'annulation.
 - Pour les stages personnalisés et thématiques, Lumières d'ailleurs se réserve le droit d'annuler en cas d'intempéries. Dans ce cas, le stage personnalisé pourra être reporté à une date ultérieure suivant vos convenances personnelles. Pour les stages thématiques, une nouvelle date vous sera proposée et en cas d'incompatibilité avec le nouveau calendrier, la somme versée vous sera intégralement remboursée.
 - Dans le cas où nous serions contraint d'annuler un stage à moins de 21 jours, le stagiaire serait immédiatement prévenu, serait remboursé intégralement des sommes versées et bénéficierait d'une remise de 20% sur un stage ultérieur.

VII. Responsabilité :

Lumières d'ailleurs ne pourra être tenue responsable des évènements suivants :

- Dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente, non conforme aux conseils du photographe accompagnateur.
- Lumières d'ailleurs n'assume aucune responsabilité relative à toute perte, détérioration ou vol de vêtements, matériel ou objets personnels qui demeurent sous votre surveillance pendant la durée du stage.
- Toute personne mineure ne peut être admise qu'avec une autorisation parentale dûment signée.

Lumières d'ailleurs
ZAC du Palyvestre
196 rue Nicéphore Niepce
83400 Hyères
SIRET : 519 273 601 00012
www.lumieresdailleurs.com